

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 13 (1974-1975)
Heft: 58

Artikel: Communications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911435>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de Nouvel-An 1975

par M. Pierre Graber, président de la Confédération

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

En vous apportant, selon la tradition, les vœux du Conseil fédéral, je vous propose de nous interroger ensemble sur ce qui nous attend en 1975.

L'année qui s'achève restera celle d'une profonde remise en question. Bien des illusions ont été dissipées, des habitudes de vie dérangées et, même, des certitudes solidement établies ont été à leur tour ébranlées. De nombreux Suisses ont peine à échapper, en scrutant l'avenir, à un certain sentiment d'anxiété. Mais à quoi servirait de regarder les choses telles qu'elles sont si nous devons en rester les spectateurs inertes? C'est bien pourquoi l'examen de conscience auquel je vous convie doit déboucher sur la volonté de faire face.

Ne nous y trompons pas: ce qui est mis à l'épreuve aujourd'hui, c'est le sens même de nos respon-

sabilités sociales; c'est l'équilibre de notre économie et de nos finances; c'est l'aptitude de nos institutions à dominer la situation; c'est enfin notre image dans le monde.

Il y a un an, dans la même circonstance, mon prédécesseur rappelait que «vingt ans de haute conjoncture n'avaient guère développé notre esprit communautaire». Hélas, comme il avait raison. Tout au long de la période de prospérité dans l'expansion que nous venons de connaître, le partage inégal des bénéfices a en effet donné lieu à des compétitions marquées trop souvent par les intérêts particuliers ou l'imprévoyance du lendemain. Mais, aujourd'hui, ce sont des sacrifices qu'il va falloir répartir. Or, je le dis avec force, chacun devra y prendre sa part. Tirer son épingle du jeu, compter sur le voisin, s'accrocher à des privilèges corporatifs surannés, c'est non seulement

faire preuve d'un égoïsme aveugle, c'est porter atteinte au bien public et, en fait, à l'intérêt de chacun. Toutes les fois que l'équité sociale se trouve lésée, c'est l'idéal démocratique lui-même qui est atteint, car il est évident qu'une liberté sans justice serait un mot vide de sens. Il n'est pas mauvais — je crois — de s'en souvenir au seuil d'une année lourde de décisions qui engageront l'avenir.

En matière économique, nous sommes avant tout placés devant un choix de priorités. A cet égard, certains opposent à la lutte contre l'inflation le maintien du plein emploi. C'est là un faux dilemme. Car si nous ne réussissons pas à juguler les impulsions inflationnistes, ou tout au moins à les contenir dans des limites supportables, nous exposons à des périls certains notre économie tout entière et par là même la stabilité de l'emploi. Ce sont les pays à inflation galopante qui accusent en fin de compte les taux de chômage les plus élevés. En d'autres termes, l'inflation, bien loin en quelque sorte de favoriser durablement le plein emploi, le compromet au contraire à plus ou moins brève échéance. C'est pourquoi l'effort pour maintenir un haut degré d'occupation ne peut pas signifier un relâchement de la lutte contre l'inflation.

A cela vient s'ajouter la dimension humaine: profondément démoralisante, injuste et brutale en elle-même, cette même inflation menace, si nous n'y prenons garde, de ruiner tout l'édifice de nos prestations sociales. Pour toutes ces raisons, la lutte contre l'inflation doit demeurer la priorité des priorités. Mais cela suppose évidemment que tous les milieux intéressés comprennent que leur propre intérêt leur commande de

Les autorités fédérales en 1975 :

| | |
|---|-------------------|
| Président du Conseil national: | Simon Kohler |
| Président du Conseil des Etats: | Heinrich Oechslin |
| Président de la Confédération: | Pierre Graber |
| Vice-président du Conseil fédéral: | Rudolf Gnägi |
| Chancelier de la Confédération: | Karl Huber |
| Président du Tribunal fédéral: | Pierre Cavin |
| Président du Tribunal fédéral des assurances: | Theodor Bratschi |

Composition du Conseil fédéral et attribution des départements :

| | |
|---|-------------------------|
| Département politique: | Pierre Graber |
| Département de l'intérieur: | Hans Hürlimann |
| Département de justice et police: | Kurt Furgler |
| Département militaire: | Rudolf Gnägi |
| Département des finances et des douanes: | Georges-André Chevallaz |
| Département de l'économie publique: | Ernst Brugger |
| Département des transports et communications et de l'énergie: | Willi Ritschard |

modérer leurs exigences, étant bien entendu que les sacrifices doivent être proportionnés aux moyens de chacun.

Il y va non seulement de notre équilibre économique et social, mais aussi — je ne saurais trop y insister — du fonctionnement normal de nos institutions de démocratie directe. Cette pratique, qui a fait notre fierté, repose sur le sens des responsabilités et la maturité civique de chacun, de même que sur l'esprit de solidarité confédérale. Vous l'avez prouvé le 20 octobre dernier, même si le 8 décembre est venu jeter une certaine ombre sur le tableau. Si demain, par malheur, nos consultations populaires devaient dégénérer en règlement de comptes et devenir le champ clos des égoïsmes contradictoires, c'en serait alors bientôt fait d'un système qui a donné à notre vie politique son caractère original.

Assurément, notre image dans le monde en souffrirait. Mais ce serait aussi le cas si nous n'assumions pas notre part de l'œuvre de solidarité sur le plan mondial. Personne en effet ne pourrait accepter que nos difficultés intérieures nous dispensent d'un tel effort: de compréhension d'abord, de participation ensuite à l'entreprise majeure de notre temps, qui consiste tout simplement à faire

vivre, c'est-à-dire à orienter vers le développement un à deux milliards d'hommes privés de ce dont nous sommes pourvus en abondance. Il s'agit d'abord, bien sûr, d'un devoir impérieux de solidarité humaine, mais il ne s'agit pas seulement de cela, il s'agit aussi de promouvoir la prospérité générale qui, en définitive, conditionne la nôtre. Il s'agit enfin d'œuvrer pour la paix du monde. Ni l'une, ni l'autre ne sauraient en effet s'accommoder de différences monstrueuses de niveau de vie. Comme le progrès, la prospérité et la paix sont indivisibles. Nous mesurons leurs chances et leurs risques sans illusions, mais sans défaitisme, mais sans résignation non plus. L'essentiel, c'est que nous restions prêts à assumer nos responsabilités internationales dans l'esprit d'ouverture et d'impartialité, c'est-à-dire fidèles à notre neutralité permanente, en dépit de tous les remous et de toutes les péripéties. Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, l'équité sur le plan social, la modération réciproque sur le plan économique, la responsabilité sur le plan politique, la générosité clairvoyante sur le plan extérieur sont le contenu des vœux de bonne et heureuse année que j'adresse ce jour à chacune et à chacun d'entre vous.

Communication importante aux ressortissants suisses à l'étranger affiliés à l'assurance facultative AVS/AI

La Caisse suisse de compensation, à Genève, informe les ressortissants suisses à l'étranger affiliés à l'assurance facultative AVS/AI qu'en raison de circonstances particulières, c'est avec un certain retard que les représentations suisses à l'étranger seront en mesure de leur communiquer le montant des cotisations AVS/AI à acquitter pour 1975.

Radio suisse

Savez-vous que le Service suisse des ondes courtes diffuse chaque jour vers l'étranger des émissions en sept langues (français, allemand, italien, anglais, espagnol, portugais et arabe)?

Savez-vous qu'il existe une brochure-programme qui, dans chacune de ces langues, vous donne toutes les informations nécessaires pour vous aider à capter l'émission que vous aurez choisie? *Savez-vous* que vous pouvez l'obtenir gratuitement en retournant simplement le bulletin ci-dessous?

Bulletin-réponse à renvoyer dûment rempli aux Programmes pour l'étranger de la Radiodiffusion suisse

Giacomettistrasse 1
CH-3000 Berne 15
(téléphone 031 44 66 44)

Timbres spéciaux I 1975

Jour d'émission 13.2.1975



Centenaire de la convention internationale du mètre



Année de la femme



Conférence diplomatique sur le droit humanitaire



La navigation aérienne et spatiale au Musée des transports, Lucerne

Veuillez m'envoyer votre brochure-programme en (langue désirée)

Nom: _____

Prénom: _____

Age _____

Adresse complète: _____

Rue: _____ N° _____

Localité: _____

Pays: _____

Communication spéciale: _____